

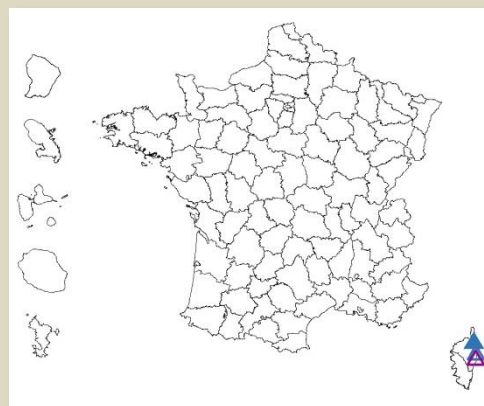


Projet : Cors'Expé – Réduction des intrants phytosanitaires en arboriculture et viticulture en Corse

Site : Lycée agricole de Borgo

Localisation : 650 Route de Porettonne - 20290 BORGIO
(42.58663, 9.453219)

Contact : Jean Luc CABAU (jlcabau@wanadoo.fr)



Localisation du site

Site en établissement d'enseignement agricole Lycée agricole de Borgo

L'Exploitation du lycée agricole a une SAU, totalement irrigable, de 27,3 ha.

Le système de production comporte principalement deux ateliers : les agrumes (6 ha) et les fourrages (18,4 ha) complétés par 0,6 ha de vigne. .

Le Verger d'agrumes est composé de :

- 0,7 ha de collection de Citrus, planté en 1989.
- 1 ha de Pomelos, planté en 1991.
- 1,3 ha de Clémentiniers, planté en 1993.
- 1,5 ha de jeunes Clémentiniers, planté en 2005.
- 1,5 ha de jeunes Clémentiniers, planté en 2006.

Les agrumes sont apportés à la coopérative du Nord de la Corse qui les commercialise.

L'exploitation est engagée dans la démarche "Clémentine de Corse IGP, Pomelos de Corse IGP.

L'Assolement fourrager : 9.4 ha de luzerne et 10.3 ha de dactyle.

La période de récolte s'étale de mai à septembre avec un total de 4 coupes conduites en irriguées. La production est vendue sur place directement aux éleveurs.

La vigne, en vin de pays, plantée en 1993, comprend trois cépages locaux : Vermentinu, Sciaccarellu et Niellucciu. Les vendanges sont faites par les apprenants de l'EPL. Le raisin est vinifié par la Cave Coopérative de la Marana.

Historique et choix du site

Le lycée agricole de Borgo est depuis 2009 engagé dans une démarche de diminution d'intrants. Son rôle de formation des futurs acteurs du monde agricole est un atout majeur afin de transmettre des pratiques respectueuses de l'environnement.

Son engagement dans l'Action 16 du plan Ecophyto a fait du lycée Agricole un site de choix pour l'implantation de l'expérimentation Dephy.

Par ailleurs, son rôle d'enseignement et sa visibilité au sein du monde agricole corse ont permis d'obtenir une meilleure valorisation des essais mis en place.

Interactions avec d'autres projets

Le lycée agricole est le support d'autres actions au sein du projet Ecophyto, telles que « Dephy Ferme » et « Action 16 ». De plus, un projet de haies composites est en cours, CLEMABRI.

Le mot du responsable de site

Par le biais de l'Action 16 et de Dephy Expe, l'ensemble des élèves du lycée et un certain nombre de futurs professionnels de l'agriculture ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de la protection sanitaire des vergers. L'appartenance au réseau FERME conforte l'exploitation du lycée comme site de démonstration pour les apprenants et les professionnels.

Systèmes DEPHY testés

Sur chacune des parcelles, le même dispositif a été mis en place afin d'obtenir des références comparables pour des vergers d'âges différents. De plus, les variétés utilisées correspondent aux variétés les plus communes avec deux niveaux de précocité (Caffin : variété précoce ; SRA 85 et 92 : variété de saison). Dans les trois dispositifs, trois systèmes ont été implantés : Un système dit « LB » correspondant à un système sans intrant de synthèse, un système dit « 50% » économe en intrant, un système dit « CH » correspondant à notre référence chimique.

Nom du système	Années début-fin	Agriculture Biologique	Surface de la parcelle	Espèce du système de culture	Année implantation du verger	Circuit commercial	Signe de qualité	Objectif de réduction d'IFT
SRA 85 - LB	2012-2017	Oui	0,4 ha	Clémentinier	1993	Long	IGP	50 %
SRA 85 - 50%	2012-2017	Non	0,4 ha		1993	Long	IGP	30 %
SRA 92 - LB	2012-2017	Oui	0,5 ha		2005	Long	IGP	50 %
SRA 92 - 50%	2012-2017	Non	0,5 ha		2005	Long	IGP	30 %
Caffin - LB	2012-2017	Oui	0,5 ha		2006	Long	IGP	50 %
Caffin - 50%	2012-2017	Non	0,5 ha		2006	Long	IGP	30 %

Dispositif expérimental et suivi

> Dispositif expérimental

Répétition :

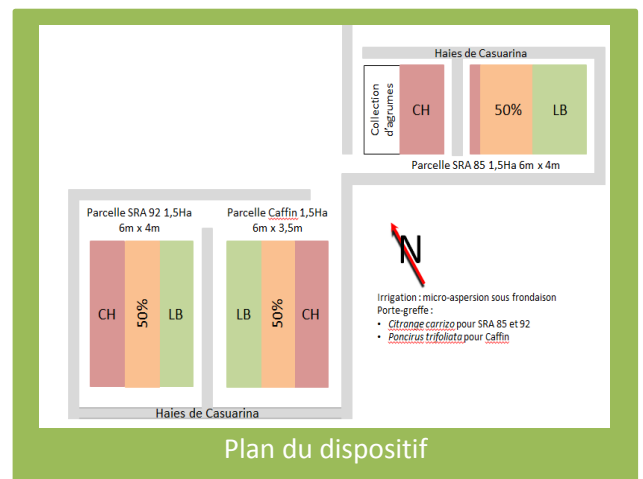
Chaque système est répété trois fois, une fois sur chaque parcelle.

Système de référence :

Un système de référence dit « CH » a été implanté dans chaque parcelle. Il correspond à un itinéraire technique classique, il est cependant raisonné.

Aménagements et éléments paysagers :

Le pourtour des deux parcelles est composé de haies de Casuarina. Les parcelles sont entourées de maquis ou de prés.



> Suivi expérimental

En 2012 et 2013, une évaluation de l'infestation des principaux ravageurs des kiwis a été effectuée sur tous les arbres des deux parcelles. Depuis, un suivi de l'infestation est réalisé, visuellement, sur certaines arbres afin de contrôler les niveaux d'infestation et de déclencher des traitements si nécessaires. Par ailleurs, un suivi des acariens prédateurs est effectué en partenariat avec Montpellier SupAgro. Les observations agronomiques du type : qualité physico-chimique des fruits, les rendements et les écarts sont réalisées par l'AREFLEC. En 2013, des suivis de population de Coccinellidae ont été tentés permettant d'observer une grande diversité d'espèces et un nombre important d'individus sur le site.

Contexte de production

> Pédoclimatique

Météorologie	Type de sol	Comportement du sol
Climat méditerranéen T° min annuelle : 8,5°C T° max annuelle : 24°C Pluviométrie annuelle : 763 mm	Sol limoneux-sableux 1,4% de Matière organique < 2,7 6,1 < pH eau < 7,1	Sol hydromorphe

> Socio-économique

La clémentine bénéficie déjà d'un signe officiel de qualité (IGP clémentine de Corse) obligeant déjà les agriculteurs à limiter l'utilisation des intrants. Le problème majeur vient de la modification des pratiques au niveau de la gestion de l'enherbement. L'enherbement des vergers oblige les agriculteurs à renforcer leurs apports de fertilisants. Or, la fertilisation agit sur l'acidité des fruits, critère entrant dans les caractéristiques pour l'obtention de l'IGP. La diminution d'intrants doit donc être réfléchi en fonction des contraintes liées au signe de qualité.

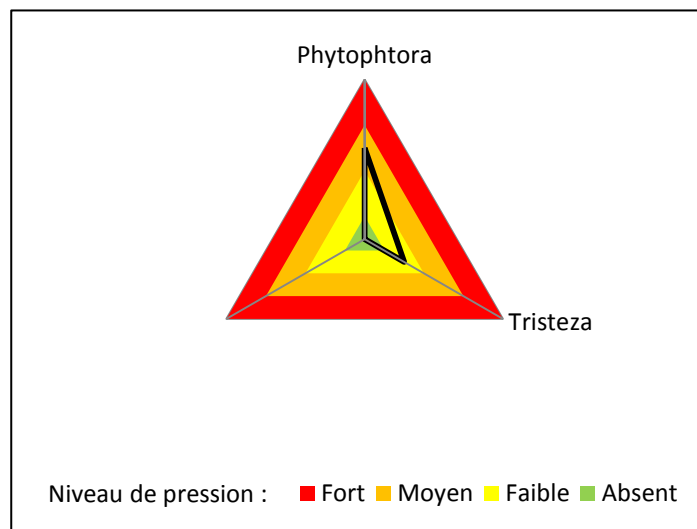
> Environnemental

Le site étant au sein d'un établissement scolaire, il est proche de bâtiments et d'une zone résidentielle au nord. Au sud s'étend une zone de maquis. Contrairement à beaucoup d'agriculteurs en Corse, les parcelles du lycée agricole sont assez isolées des autres exploitations agrumicoles (1km de distance minimum). Cette caractéristique limite les transferts et migrations de ravageurs d'une parcelle à l'autre.

> Maladies

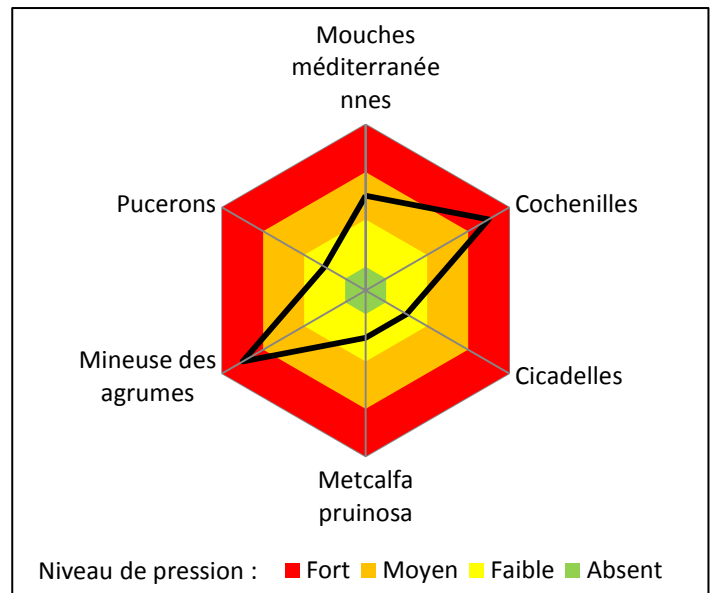
Aucun cas de Tristeza n'a été recensé sur les parcelles. Cette maladie, transmise par certaines espèces de pucerons, peut devenir très problématique car elle entraînerait une lutte systématique et obligatoire sur les pucerons.

La gommose parasitaire, causé par les champignons de type Phytophthora, est particulièrement problématique sur une des parcelles du site. Sur cette parcelle, les eaux de pluie sont mal évacuées créant ainsi des zones humides favorables au développement du champignon.



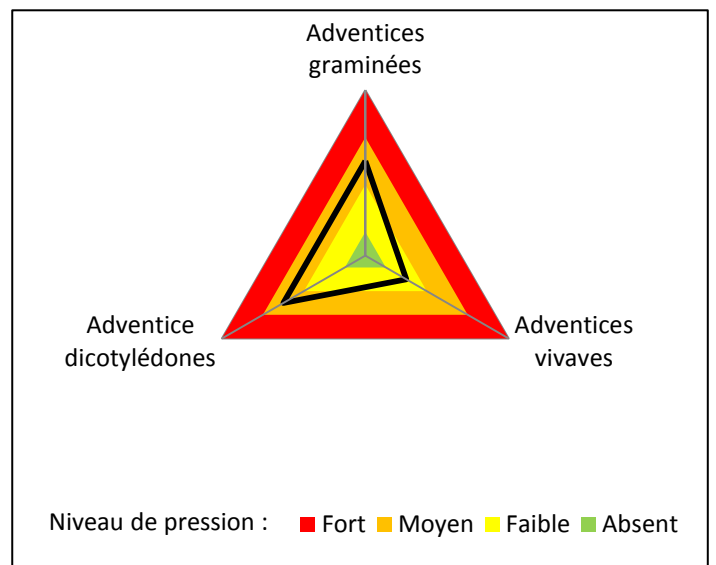
> Ravageurs

Les cochenilles sont les principaux ravageurs de la culture avec pas moins de 5 espèces présentes dans les vergers. Ces cochenilles entraînent deux types de dégâts : apparition de fumagine ou fixation sur les fruits. La mouche méditerranéenne, bien que relativement bien contrôlée dans les parcelles, peut devenir un ravageur important suivant les niveaux de pression. La mineuse des agrumes est présente tous les ans de manière importante, mais ne pose pas de réels problèmes sur les vergers adultes. La présence des autres ravageurs reste anecdotique et variable d'une année sur l'autre.



> Adventices

Les adventices peuvent posés un problème en verger de clémentine à cause de la compétitivité qu'elles provoquent avec l'arbre pour l'accès à l'eau et aux nutriments. Par ailleurs, les adventices situées au pied des arbres contribuent au maintien de l'humidité et favorisent l'apparition et le développement des maladies cryptogamiques.



> Autres risques

Les vergers de clémentiniers sont soumis à d'autres risques, tels que la présence de rats et autres rongeurs qui peuvent s'attaquer aux fruits. Cependant, ces risques sont anecdotiques.

Pour en savoir +, consultez les fiches **PROJET** et les fiches **SYSTEME**

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.